

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3062

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° 3039 de M. Fournier

-----

**APRÈS L'ARTICLE 1ER BA**

À la première phrase, substituer au mot :

« renouvelables »

le mot :

« bas-carbone »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

l'objectif d'énergie renouvelable n'a aucun sens dans la lutte contre le réchauffement climatique si elle conduit à continuer à utiliser en complément incontournable des énergies fossiles dans des centrales thermiques.

Seul un objectif d'énergie bas-carbone est pertinent